

Cyberattaques et droit international

Problèmes choisis



Journée d'études
2 juin 2017

Faculté de droit, 3 avenue Pasteur - Rouen



Institut de Recherche
Inter-disciplinaire
Homme Société

**UNIVERSITÉ
DE ROUEN**
NORMANDIE

CUREJ

Inscription en ligne: cyberattaque-di.sciencesconf.org

Cyberattaques et droit international

Problèmes choisis

Colloque organisé à la faculté de droit de l'Université de Rouen
2 juin 2017

Programme provisoire

9h Accueil des participants
9h30 Accueil par le Doyen de la Faculté de droit de Rouen
9h30-9h45 Rapport introductif par Anne-Thida NORODOM et Maryline GRANGE

1^{ère} table ronde - DÉFINITION(S) DE LA CYBERATTAQUE

Sous la présidence de *David MARTINON, ambassadeur pour la cyberdiplomatie et l'économie numérique (tbc)*

9h45-9h55 Regards sur les cyberattaques passées, le point de vue de l'informaticien : *Kavé SALAMATIAN, université de Savoie*
9h55-10h05 Est-ce qu'une cyberattaque peut constituer un fait internationalement illicite ? *Karine BANNELIER-CHRISTAKIS, université de Grenoble*
10h05-10h15 Les seuils de gravité d'une cyberattaque : *Mathias FORTEAU, université Paris Nanterre*

10h15-11h00 Discussions

11h00-11h15 Pause

2^{ème} table ronde – ATTRIBUTION DE LA CYBERATTAQUE

Sous la présidence de *François ALABRUNE, Directeur des affaires juridiques du Ministère des affaires étrangères*

11h15-11h25 Quel régime de preuve ? *François DELERUE, IRSEM*
11h25-11h35 Par quelle autorité ? De l'apport des systèmes d'enquêtes internationales existants : *Anne-Thida NORODOM, université de Rouen*
11h35-11h45 Faut-il créer une organisation internationale ? *Patrick JACOB, université Versailles Saint-Quentin*

11h45-12h30 Discussions

12h30-14h Déjeuner

3^{ème} table ronde – RÉACTIONS À UNE CYBERATTAQUE

Sous la présidence d'*Alain Pellet, université Paris Ouest Nanterre la Défense*

Partie 1 : Engagement de la responsabilité des auteurs d'une cyberattaque

14h00-14h10 Responsabilité de l'individu-auteur d'une cyberattaque : *Anne-Laure VAURS-CHAUMETTE, université Paris Nanterre*
14h10-14h20 Responsabilité de l'entreprise – auteur d'une cyberattaque : *Philippe ACHILLEAS, université de Caen*
14h20-14h30 Responsabilité de l'Etat – auteur d'une cyberattaque : *Claire CREPET DAIGREMONT, université Panthéon-Assas*

14h30-15h15 Discussions

15h15-15h30 Pause

Partie 2 : Actions entreprises par les Etats – victimes de cyberattaques

15h30-15h40 Actions sans recours à la force : *Maryline GRANGE, université Jean Monnet Saint-Etienne*
15h40-15h50 Actions avec recours à la force : *Olivier CORTEN, université libre de Bruxelles*

15h50-16h30 Discussions

16h30-17h Propos conclusifs : *Serge SUR, université Panthéon-Assas*

Plan d'accès

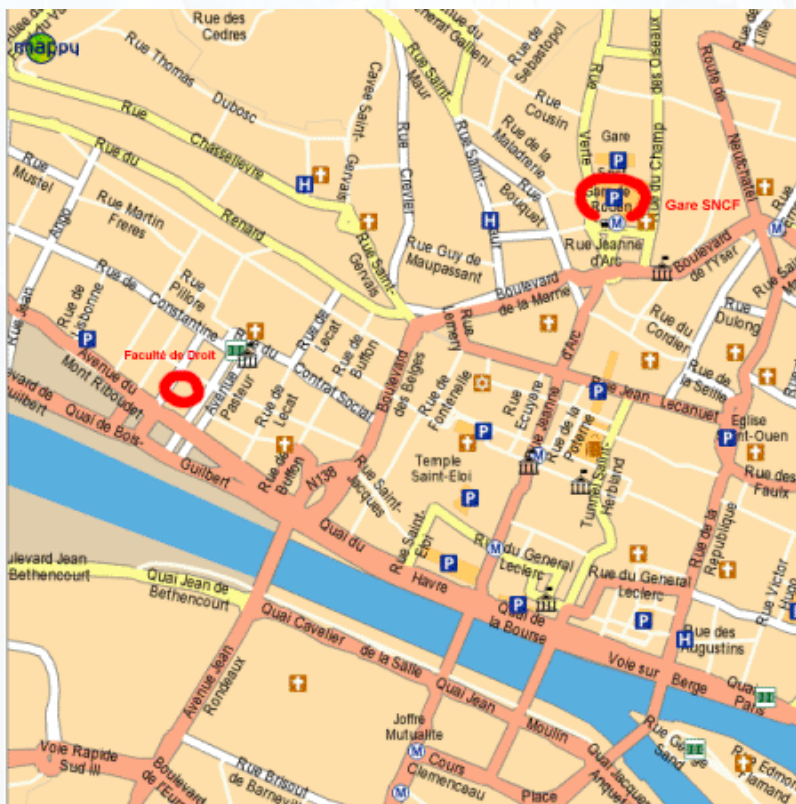
Pour les personnes prévoyant d'arriver par la gare SNCF de Rouen, il est possible de rejoindre l'UFR de droit de l'Université de Rouen à pied ou en prenant les transports en commun (15-20 minutes).

Pour ceux souhaitant prendre les transports en commun :

- Dès votre arrivée à la gare, prenez le Métro (Georges Braques ou Technopôle) et descendez à l'arrêt «Théâtre des arts»
- Au Théâtre des Arts, prenez un bus, soit le T1 (direction « Mont aux Malades »), le T2 (direction « Bizet ») ou le T3 (direction « Mairie V. Schoelcher ») et arrêtez-vous à l'arrêt « Pasteur - Panorama », deux stations plus loin.
- Arrivé à l'arrêt, vous serez face à l'UFR. Il vous faudra contourner le bâtiment par la droite pour trouver l'entrée

Pour ceux souhaitant se rendre à l'UFR en voiture, vous avez la possibilité de stationner autour de l'UFR.

Une équipe de doctorants vous accueillera à l'entrée du bâtiment.



UFR de droit, sciences économiques et gestion, Université de Rouen, 3 avenue Pasteur, Rouen

Contact : Corinne Thierry, secrétaire gestionnaire du CUREJ, 02 32 76 96 41